

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE GENERALE DE RECUPERATION DES DECHETS INDUSTRIELS » en abrégé « SGRDI »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Nord-
Est Bon Samaritain BS20, Lot 258, Ilot KSSI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE GENERALE DE
RECUPERATION DES DECHETS INDUSTRIELS » en abrégé «
SGRDI »

Objet : La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- L'achat et la vente de fer usager ;
- La vente et la location de biens meubles et immeubles ;
- L'entretien de bureaux et la gestion des résidences ;
- Le transport public de personnes et de marchandises ;
- La vente de fournitures de bureau et de matériels de bureau divers ;
- La vente d'appareil électroniques et autres accessoires ;
- L'import-export de biens ou de services pouvant se rattacher à l'objet social ;
- La gestion de point mobile money. Et en général toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Nord-
Est Bon Samaritain BS20, Lot 258, Ilot KSSI

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02748 du 03/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18733/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

